

Le temps d'agir : Des solutions pour l'avenir du Bureau de la traduction

Linda Cardinal
Jean Delisle
Charles Le Blanc
Professeurs à l'Université d'Ottawa

Le Comité permanent des langues officielles, présidé par le député de Brome-Missisquoi, Denis Paradis, vient de publier un rapport important sur le Bureau de la traduction (BT). Dans une belle unanimité, les représentants de toutes les formations politiques ont présenté huit recommandations, et le vice-président du comité, le député du NPD de la circonscription de Drummond, François Choquette, y a même ajouté un « rapport complémentaire » de trois pages afin de traiter plus explicitement du rôle du BT, de son budget, de sa gouvernance et de la relève. À la lecture du rapport, nous constatons que la problématique complexe entourant le BT a été bien cernée et que les recommandations du comité sont de nature à corriger les inquiétantes dérives prises par le Bureau ces dernières années.

Les recommandations

L'une des principales recommandations du Comité au gouvernement est de « donner à une autorité fédérale existante le mandat de s'assurer de la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* », en accordant une attention particulière au BT. Ce dernier est un organisme « orphelin », bien que rattaché au ministère des Services publics et de l'Approvisionnement. La titulaire de ce portefeuille, la ministre Judy Foote, n'a pas témoigné au comité.

Nous nous réjouissons que les membres du comité recommandent que « les traducteurs, interprètes et terminologues participent pleinement à la gestion du Bureau de la traduction ». À titre de professionnels, ne sont-ils pas les mieux placés pour comprendre les tenants et les aboutissants de leur propre profession, ses exigences particulières, ses conditions optimales d'exercice?

Nous saluons également la recommandation d'affecter « toutes les ressources financières nécessaires » au BT pour que celui-ci « offre des services de traduction de qualité supérieure ». Cela revient à dire que l'« outil de traduction automatique » (Portage), renommé « outil de compréhension » en mai dernier ne serve plus à *diffuser* des traductions machines et que son utilisation soit strictement encadrée. Ainsi, le Caporal Mike Smith risquera moins de devenir, en français, le Caporal Microphone Smith, comme cela s'est vu!

Enfin, la dernière recommandation du comité, sans doute la plus importante et celle qui permettra au BT d'opérer le virage à 180 degrés qui s'impose, demande au gouvernement de réexaminer le statut du BT en tant qu'organisme de service spécial

(OSS) et les conséquences de la privatisation de certains services de traduction sur les obligations linguistiques des institutions fédérales. Pour beaucoup d'observateurs, ce statut d'OSS, datant de 1995, a imposé au BT des contraintes telles qu'il ne s'est pas révélé un mode de gestion judicieux.

Le temps des solutions

La traduction n'est pas un « produit » comme un autre : les fournisseurs de traduction sont des professionnels qu'il ne faut pas mettre sur le même pied que les fournisseurs de crayons, d'ordinateurs ou de papeterie. La traduction est un bien culturel, et ce fait n'est pas anodin. Mettre les traducteurs du secteur privé en compétition les uns contre les autres, par exemple, afin d'obtenir des traductions au plus bas prix possible nous semble une erreur de gouvernance. Cela a pour effet néfaste d'appauvrir le marché des spécialistes (une rareté) au lieu de le renforcer. Les uns quittent la profession, d'autres refusent d'embrasser cette carrière, compte tenu de la détérioration des conditions de travail. Le BT ne peut plus se permettre de perdre son expertise dans les domaines techniques, scientifiques et multilingues.

D'ailleurs, cette pratique sacro-sainte du plus bas soumissionnaire a été sérieusement remise en question par l'ombudsman de l'approvisionnement, Frank Brunetta dans son *Rapport de fin de mandat* (janvier 2011-décembre 2015). Sous la rubrique « Vous n'avez pas payé cher, mais ça ne valait pas grand-chose non plus », il écrit : « À première vue, cette approche peut sembler prudente, mais ce n'est pas toujours le cas. Conclure un contrat avec le fournisseur qui offre le plus bas prix ne se solde pas toujours par la dépense la plus avisée ou la plus économique [...] » (p. 14).

Une partie de la solution consistera à rattacher le BT à un ministère qui se préoccupe de patrimoine, de culture canadienne, de promotion linguistique, de qualité de la langue et qui n'a pas comme seule raison d'être de réaliser des économies. Ce ministère, pensons-nous, devrait être, en l'absence d'un Secrétariat d'État, le ministère du Patrimoine canadien qui évoluera à l'ombre du Conseil du trésor.

Il faut aussi placer à la direction du BT des personnes de vision bien au fait des véritables enjeux nationaux de la traduction et conscientes de l'importance de la langue française dans l'identité et la culture canadiennes. Des personnes capables également d'intégrer les fonctions traduction, interprétation, terminologie à l'application de la *Loi sur les langues officielles*. Au Canada, une politique linguistique officielle est indissociable d'une politique de traduction. La promotion des langues, la normalisation linguistique au sein de l'appareil fédéral font partie de la mission du Bureau qui incarne la dualité linguistique. La formation de la relève aussi.

La traduction, une valeur fondatrice

La traduction n'est pas « le mal nécessaire de la Confédération », comme le pensent certains Canadiens. Elle est une valeur fondatrice et distinctive du Canada, au

même titre que le bilinguisme officiel. Selon Frank Scott, la traduction est une « composante essentielle de l'entité politique qu'est le Canada ». Elle revêt un intérêt national et gravite dans le champ des forces sociopolitiques. « *Sans les traducteurs, il n'y a pas de Canada possible* », clamait le premier Commissaire aux langues officielles, Keith Spicer. D'où l'importante industrie de la traduction au pays, et la réputation d'excellence acquise par le Canada. Cette réputation est, toutefois, grandement compromise si la situation ne change pas.

Il ne reste plus qu'à espérer que le gouvernement au pouvoir donne une suite favorable à l'ensemble des recommandations sensées de ce rapport. Le BT est une institution culturelle et son démantèlement doit cesser. Il faut souhaiter qu'il redevienne le navire amiral des professions de traducteur, d'interprète et de terminologue, comme il l'était encore il n'y a pas si longtemps. Le moral des troupes en dépend, l'avenir du bilinguisme officiel aussi.